



**SNUipp-FSU**

128 Bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
Tél. : 01 44 08 69 30  
Fax : 01 44 08 69 40

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RASED : nouveaux engagements du ministère ?**

Suite aux interpellations des organisations syndicales, des associations professionnelles et des parents d'élèves\* (lettres-pétitions unitaires, communiqués de presse...), le ministère vient d'annoncer la constitution d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'une instruction aux Inspecteurs d'Académie sur le devenir des Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficultés (RASED).

Celle-ci indiquerait notamment que l'effectif global des postes (maîtres spécialisés, psychologues scolaires) devra être maintenu à son niveau actuel, et que les modalités de formation seront adaptées pour qu'il ne reste pas de postes sans personnels spécialisés.

Ce résultat est à mettre à l'actif de la mobilisation largement unitaire qui se maintient et même s'élargit sur ce sujet.

Le ministère ne revient cependant pas sur la totalité des suppressions effectuées l'an dernier. Par ailleurs, les premiers éléments recueillis sur les départs en formation spécialisées sont dans le prolongement de la baisse drastique observée l'an dernier (baisse de 585 départs en formation entre 2008 et 2009)

Le SNUipp continue de demander le rétablissement de tous les postes supprimés.

Il participera à ce groupe de travail avec la volonté que la plus grande transparence soit faite sur l'état réel des postes RASED et des besoins dans les départements. Il considère que les associations professionnelles et les associations de parents d'élèves doivent aussi être entendues dans ce cadre.

Le SNUipp demande que les Inspecteurs d'Académie qui ont programmé des suppressions de postes ou des départs insuffisants en formation reviennent sur leurs décisions et reprennent les discussions de carte scolaire avec les représentants des personnels. Il prendra toutes les dispositions pour suivre l'application de ces mesures départements par départements, et interviendra pour que les engagements soient tenus.

Il appelle à poursuivre la campagne de signature de la lettre-pétition unitaire, qui seront remises au cours d'un rassemblement devant le ministère de l'éducation le 31 mars, à 11h00, devant le ministère.

Paris, le 25 mars 2010